

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DU MORBIHAN

Séance du jeudi 29 janvier 2026

COMMUNE DE  
LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 29 janvier à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Date de convocation du Conseil Municipal le 24 janvier 2026.

### Nombre de Conseillers

En exercice : 15  
Présents : 9  
Votants : 14

**Absent(e)s excusé(e)s** : Pierre AUDRAN, Marie-Pierre CLAINCHARD, Gwénolé DANILO, Gaëtan JAMET, Elise REGENT, Marc THOMAS

**Pouvoirs** : Pierre AUDRAN donne pouvoir à Yves CHOTARD, Gwénolé DANILO donne pouvoir à Florent VILLET, Gaëtan JAMET donne pouvoir à Béatrice BAGOT, Elise REGENT donne pouvoir à Karine LORGEUX, Marc THOMAS donne pouvoir à Yannick CHESNAIS

**Secrétaire de séance** : Lione de BOUVIER a été élu secrétaire de séance.

### 2026-01-29-03 Rénovation des 3 logements de la résidence des Ifs

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil du 9 février 2023, le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre a été fait en vue de la rénovation de la résidence des Ifs. La mission a été confiée à l'équipe de Partition Architecture et un dossier de consultation en procédure adaptée ouverte a été lancé via le site Mégalis entre le 12/11/2025 et le 12/12/2025 avec mesure de publicité parue dans les annonces légales OF du 17/11/2025 afin de sélectionner des entreprises. Ce marché a été découpé en 11 lots pour un montant total estimé à 239 028.74€ HT. Une vingtaine d'entreprise a répondu hormis pour le lot n° 10 pour lequel une recherche sera effectuée après une mise en concurrence.

Suite à l'analyse des offres faite par l'équipe d'architecte en charge de la maîtrise d'œuvre et présentée lors de la Réunion d'Analyse des Offres le 27/01/2026 il a été décidé au vu des réponses des entreprise présélectionnées de mener des négociations sur le prix du montant des travaux. Une dernière analyse des offres sera faite à la lecture de ces nouvelles propositions.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à la majorité, et une abstention Christian LUBERT :

- Autorise la recherche d'une entreprise pour répondre au lot n°10 infructueux en sollicitant des devis,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au dossier

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Yannick CHESNAIS



Le secrétaire de séance,  
Lionel de BOUVIER